

MAIRIE DU 3^{ème} SECTEUR

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS DU 11 AVRIL 2014

La séance du Conseil des 4e et 5e arrondissements du vendredi 11 avril 2014 est ouverte dans les formes réglementaires à 10 heures 05, sous la présidence de Monsieur Albert Guigui, doyen d'âge.

M. GUIGUI.- Mesdames et Messieurs, Chers Collègues, bonjour et bienvenue dans notre Mairie des 4e et 5e arrondissements de Marseille. Conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance durant laquelle il est procédé à l'installation du Conseil municipal et à l'élection du Maire est présidée par le doyen d'âge du Conseil municipal. Je déclare la séance ouverte suivant la convocation qui vous a été adressée exceptionnellement par le Maire de la commune suivant l'article L.2511-25. Je vais procéder à l'appel nominal des conseillers municipaux et d'arrondissements suivant l'ordre du tableau établi conformément à l'article R.2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

(Appel nominal.)

(M. Laurent Lhardit donne procuration à Mme Prisco.)

Je constate que le quorum est atteint, la majorité des membres en exercice étant présente.

J'informe l'assemblée des résultats aux élections municipales du 3e secteur :

Électeurs inscrits : 52 562.

Suffrages exprimés : 30 935

Majorité absolue : 15 469.

Liste conduite par M. Bruno Gilles :
14 773 voix (47,75 %) - 8 conseillers municipaux,
16 conseillers d'arrondissements.

Liste conduite par Mme Marie-Arlette
Carlotti : 10 328 voix (33,38 %) - 2 conseillers
municipaux, 4 conseillers d'arrondissements.

Liste conduite par M. Jean-Pierre Baumann :
5 834 voix (18,85 %) - 1 conseiller municipal,
2 conseillers d'arrondissements.

Ces résultats détaillés seront annexés au
procès-verbal de la présente séance.

Je déclare les conseillers municipaux et les
conseillers d'arrondissements installés dans leur
fonction. Je propose à l'assemblée de désigner
M. Arthur Ohanessian, benjamin du Conseil, en qualité
de Secrétaire de séance. Monsieur Ohanessian, êtes-vous
d'accord ?

M. OHANESSIAN.- Bien sûr.

M. GUIGUI.- Y a-t-il des oppositions ? (*Pas
d'opposition.*) Je remercie M. Ohanessian d'accepter
cette fonction pour ce premier Conseil
d'arrondissements.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, vous me permettrez de vous dire combien j'apprécie l'honneur qui m'est donné -en ma qualité de doyen- de présider cette première séance d'installation du Conseil d'arrondissements du 3e secteur de Marseille. Je suis heureux également de pouvoir vous féliciter tous et toutes pour votre élection.

On ne peut pas parler des 4e et 5e arrondissements sans parler de Marseille, notre ville, celle que nous avons pris l'engagement de servir, celle que nous avons vue évoluer favorablement au fil des années aux côtés du Sénateur Maire, M. Jean-Claude Gaudin. Cette ville, nous l'aimons. Elle nous a aussi permis de devenir -le temps de l'année 2013- Capitale européenne de la Culture grâce à Renaud Muselier qui a mené ce projet de main de maître.

Je voudrais aussi saisir l'occasion qui m'est donnée pour remercier M. Bruno Gilles qui m'a permis d'être aujourd'hui à cette place. En effet, nous nous sommes rencontrés en 1988. Cela fait un long chemin parcouru ensemble et j'ai pu découvrir en lui un homme courageux qui va au bout de ses idées dans le respect des autres, un meneur d'hommes qui sait écouter. Enfin, un homme qui aime avec passion sa ville et son pays qu'il sert avec dévouement sans ménager ses forces. C'est également un homme fidèle en amitié. Aussi, je ne doute pas qu'il aura à coeur de continuer dans cette voie, je lui souhaite force, courage et plein succès pour cette nouvelle mandature. (*Applaudissements.*)

Je vais maintenant vous rappeler l'essentiel des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales contenues dans les articles L.2122-4 à L.2122-8 et L.2122-25. En application de l'article LO.2122-4-1, les conseillers municipaux ou d'arrondissements n'ayant pas la nationalité française ne peuvent être élus maire ou adjoints. Au terme de l'article L.2122-4, nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de 18 ans révolus. L'article L.2122-5 dispose que les agents des administrations financières ayant à connaître la comptabilité communale, de l'assiette, du recouvrement du contrôle de tous impôts et taxes ne peuvent être maire ou adjoints ni en exercer même temporairement les fonctions. La même incompatibilité est opposable aux comptables supérieurs du Trésor et aux chefs de service départementaux des administrations financières. Elle est également opposable aux directeurs régionaux des finances publiques et aux chefs de service régionaux des administrations mentionnées au premier alinéa. Enfin, elle est opposable aux Directeur général des services et Chefs de service de notre Mairie. L'article L.2122-6 dispose que les agents salariés du maire ne peuvent être adjoints si cette activité salariée est directement liée à l'exercice du mandat de maire. Les incompatibilités découlant de la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions électives sont définies par les articles L.46 et suivants, LO.141, LO.151-1 et LO.297 du Code électoral.

Nous devons maintenant désigner les conseillers qui vont procéder au dépouillement des différents scrutins. Je propose que chaque liste représentée au Conseil d'arrondissements désigne un scrutateur. Quels sont donc les conseillers proposés ?

M. BAUMANN.- M. David.

M. PAYAN.- Muriel Prisco.

M. GILLES.- Marine Pustorino.

M. GUIGUI.- Les scrutateurs sont : Jean David pour le groupe Bleu Marine, Muriel Prisco pour le groupe Cap à Gauche , Marine Pustorino pour le Groupe Marseillenavant 4/5.

Je demande au Secrétaire, M. Arthur Ohanessian, et aux scrutateurs de venir prendre place devant la tribune.

J'invite les conseillers d'arrondissements à procéder à l'élection du Maire. Je rappelle que l'élection du Maire a lieu au scrutin secret. La majorité absolue est nécessaire aux deux premiers tours. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu cette majorité absolue, il est procédé à un troisième tour, l'élection ayant lieu à la majorité relative.

La majorité absolue est calculée sur le suffrage exprimé. En cas d'égalité de suffrage, au troisième tour le conseiller le plus âgé doit être déclaré élu. Je rappelle qu'un conseiller d'arrondissements -conformément à l'article L.2121-20

du Code Général des Collectivités Territoriales- ne peut se voir confier qu'une seule procuration de vote de la part d'un conseiller absent. Je précise enfin que l'élection ne doit donner lieu à aucun débat.

Je vous rappelle que tout conseiller peut poser sa candidature ou proposer celle d'un autre conseiller sachant qu'il n'est pas obligatoire que les candidatures soient exprimées. Je demande donc aux représentants de chaque liste de faire connaître les noms des candidats.

M. BAUMANN.- Pour le groupe Bleu Marine, Jean-Pierre Baumann.

M. MEMOLI.- Au nom du Groupe Marseille en avant 4/5, je propose M. Bruno Gilles.

M. PAYAN.- Nous ne présentons pas de candidat.

M. GUIGUI.- Chacun d'entre vous a devant lui une enveloppe contenant le bulletin de vote sur lequel vous écrivez le nom du candidat que vous avez choisi. Je demande au Secrétaire, M. Ohanessian, de procéder à l'appel nominal des conseillers. Vous viendrez déposer votre bulletin dans l'urne placée devant la tribune et vous signerez la liste d'émargement.

(M. Ohanessian procède à l'appel des conseillers.)

(Les conseillers procèdent au vote.)

M. GUIGUI.- Tous les conseillers ont-ils pu voter ? *(Acquiescement des conseillers.)*

Chacun ayant pu voter, je déclare le scrutin clos. Je demande aux scrutateurs de procéder au dépouillement.

(Mmes Prisco et Pustorino et M. David procèdent au dépouillement.)

M. GUIGUI.- Les résultats du premier tour sont les suivants :

- Votants : 33 dont une procuration.
- Suffrages exprimés : 33.
- Bulletins blancs ou nuls : 6.
- Majorité absolue : 17.

Ont obtenu Bruno Gilles 24 voix, M. Baumann 3 voix. *(Applaudissements.)*

M. Bruno Gilles ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés est proclamé Maire des 4e et 5e arrondissements de Marseille. *(Ovation.)*

J'appelle notre co-doyenne, Mme Ventre, à me rejoindre pour m'assister à remettre l'écharpe de maire à M. Bruno Gilles, ainsi la parité sera scrupuleusement observée. J'appelle le Maire nouvellement élu à me rejoindre au pupitre. *(Ovation.)*

Monsieur le Maire.- Mesdames et messieurs, je déclare les conseillers municipaux et conseillers d'arrondissements installés dans leur fonction. Comme c'est la tradition, je vais vous dire quelques mots.

Mesdames et Messieurs les Élus, Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations, Mesdames et

Messieurs les Présidents des Comités d'intérêt de quartier, Mesdames et Messieurs, mes Chers Amis,

C'est, vous l'imaginez, avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance que je prends la parole devant vous ce matin à l'issue de ce vote par lequel les élus du Groupe Marseille en avant 4/5 viennent de me désigner -pour la quatrième fois consécutive- Maire des 4e et 5e arrondissements.

Les élections des 23 et 30 mars derniers ont permis aux Marseillaises et aux Marseillais de déterminer le cap qu'ils souhaitent pour Marseille et pour nos quartiers.

Je remercie l'ensemble des électeurs qui ont ainsi clairement exprimé leur envie de poursuivre le changement de Marseille avec Jean-Claude Gaudin et l'équipe que je conduisais dans nos quartiers.

Je salue ce matin l'opposition qui siège aujourd'hui dans ce Conseil d'arrondissements. Le temps de la campagne est passé, comme cela se fait depuis 19 ans dans cette Mairie de secteur, je souhaite que nos liens restent ouverts, courtois et respectueux de l'opinion de chacun dans le seul intérêt de nos concitoyens.

Je tiens à remercier l'ensemble de ma nouvelle majorité pour l'engagement et la disponibilité dont chacun et chacune a su faire preuve durant cette campagne électorale.

J'ai aussi -en ce jour d'installation de notre Conseil- une pensée amicale et affectueuse pour mes amis, pour nos amis, Renaud Muselier, Jeannine Imbert que je salue, André Camera et Éliane Zayan que je salue également, qui ont siégé de nombreuses années au Conseil municipal et qui ont accepté à ma demande, ou ont fait le choix de ne pas se représenter à l'occasion de ces élections.

Une pensée également pour les élus de notre secteur qui quittent notre Conseil d'arrondissements : Gilles Pagliuca, Christian Carbonel, Jean Vincetti, Michèle Salomon que je salue, Éric Deschard, Michèle Delaroque qui est présente et que je salue, Morgane Baudin, Suzanne Bouchet, Xavier Cachard, Brigitte Pietri, Antoine Rouzaud, Janine Écochard, Jocelyn Zeitoun, Ferdinand Richard.

Dès demain, mes chers amis, chacun d'entre nous devra se mettre ou se remettre au travail et répondre aux attentes de la population de nos arrondissements.

Nous avons présenté lors de ces élections de vrais, de beaux, de grands projets pour nos quartiers. Nous tiendrons nos engagements comme nous les avons toujours tenus depuis que nous sommes élus dans cette Mairie de secteur.

Sans revenir dans le détail de tous ces projets, nous engagerons prochainement la reconstruction du groupe scolaire Eugène Cas avec le projet d'école inclusive pour les enfants présentant

des troubles autistiques et des troubles envahissants du comportement.

Je tiens fortement à la réalisation de ce projet innovant et porteur d'espérance pour beaucoup d'enfants et beaucoup de parents. Je sais que le Dr Patrick Padovani suivra avec attention ce dossier ainsi que notre futur adjoint aux écoles de notre secteur dont le nom sera dévoilé dans quelques minutes.

Nous continuerons à développer l'accueil des tout-petits en favorisant la création de Maisons d'assistantes maternelles et en construisant de nouvelles crèches.

Nous réaménagerons la Place Jean Jaurès et nous engagerons enfin la requalification du Jarret.

Nous construirons le parking Longchamp et nous mettrons en œuvre une vraie politique de propreté, en plein accord avec le nouveau Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, notre ami Guy Teissier.

Tous ces projets, mes chers amis, vous l'avez bien compris, ne sont ni de droite, ni de gauche, ils sont en fait là pour améliorer la qualité de vie des 93 000 habitants des 4e et 5e arrondissements.

Nous pouvons et nous devons tous ensemble y travailler dans l'intérêt général.

Mesdames et Messieurs les Élus, je souhaite que le mandat qui s'ouvre aujourd'hui soit un mandat utile pour nos deux arrondissements.

Je ne doute pas que vous saurez vous montrer digne de l'écharpe d'élu que vous allez revêtir dans quelques minutes.

Pour terminer, je tiens à remercier chaleureusement pour tout le travail qui est fait dans cette Mairie, l'excellent Directeur Général des Services, M. Thierry Peiffer, et à travers lui l'ensemble du personnel municipal avec qui je travaille pour certains depuis près de 20 ans, que ce soit Nicole Suzanne au service Fêtes et Manifestations, que ce soit Christine Montenero, Patrick Taba au service Animation, que ce soit Stéphane Adjemian pour les services Techniques et espaces verts, Annie Emeric et Pascal Grua à l'État civil, Cathy Desfontaines aux finances et Gisèle Nicolas à l'Administration générale.
(Applaudissements.)

Merci aussi à mon ami fidèle, mon Directeur de Cabinet, Jean-Philippe Ansaldi, et à son équipe qui travaille au quotidien à mes côtés, Sandrine Margot et Fabien Bravi. *(Applaudissements.)*

Merci aussi à mes proches collaborateurs et amis Yannis Caramanolis et Éric Hossan.
(Applaudissements.)

Et enfin, merci à mes excellentes fidèles secrétaires qui travaillent dans l'ombre. À travers Viviane et Corinne qui sont là ce matin, je salue et je remercie bien sûr l'ensemble du personnel qui travaille dans mon Cabinet.

Ces remerciements, mes chers amis, ne sont pas -comme certains pourraient le croire ou le laisser supposer- des remerciements intéressés. Ils sont sincères, ils sont amicaux, ils viennent du fond du cœur, ils sont la marque de confiance et de sympathie que je souhaite en mon nom, mais aussi au nom de l'ensemble des élus, adresser aujourd'hui à tout le personnel municipal.

Enfin, vous me permettrez en ce jour important pour moi d'avoir, en terminant, une pensée très personnelle, d'abord pour ma mère qui n'est plus là, de dire à mon père qui est ici toute mon affection, et de dédier cette élection à mes plus fidèles supporters, ma femme Silvia et mes deux enfants Bastien et Margaux. (*Applaudissements.*)

À vous tous, merci pour votre présence amicale. Et maintenant en avant Marseille, en avant le 4/5 ! (*Ovation.*)

Y a-t-il des demandes de parole avant que nous poursuivions le protocole du jour ?

M. BAUMANN.- Tout d'abord je vous félicite, Monsieur le Maire, pour votre réélection. Je te félicite. Bravo ! Bonne chance.

Je voudrais enchaîner pour vous rappeler que le Front national dont je suis l'élus a réalisé dans le secteur 5 834 voix, je remercie également tous mes électeurs. Je rappellerai qu'il y a six ans dans le secteur le précédent candidat n'avait réalisé que 6 %, et là notre liste a réalisé près de 19 %. J'en

profiterai également pour rappeler que dans le secteur d'à côté, le 7e secteur, notre ami Stéphane Ravier, a gagné la mairie. Je rappellerai donc que chaque fois que le Front National est présent dans une élection la gauche est battue. C'est une constante. Pourquoi ai-je amené cette précision ? Parce que la campagne s'est déroulée principalement sur une fausse information qui prétendait que voter Front national, c'était voter Mennucci, la constatation est toute différente : la présence du Front national, forte partout, a permis de battre la gauche partout.

J'enchaînerai par le fait que notre secteur, le 3e secteur (4e et 5e arrondissements), est un secteur qui souffre principalement des problèmes de circulation et de stationnement. Cela est principalement dû au fait que ce secteur est coupé en deux par le Jarret. Le Jarret est constamment encombré par le fait que plus de 50 % d'utilisateurs du Jarret ne font que traverser la ville. S'ils pouvaient passer par le tunnel sous le Port et sur la L2, cela soulagerait énormément notre secteur et notre Jarret. Le tunnel sous le Vieux-Port n'est pas utilisé par ces personnes-là parce qu'il est à péage. Or, les travaux ont été payés et remboursés depuis fort longtemps, le péage aujourd'hui ne sert qu'à engraisser des actionnaires qui touchent des dividendes. Si la L2 était en place, le Jarret également serait soulagé de près de 50 % de la circulation.

Notre secteur souffre aussi d'insuffisance de stationnement. Des parkings ont été créés, mais sont beaucoup trop chers. Du fait de leurs tarifs exorbitants, les utilisateurs potentiels ne les prennent pas. J'aurais proposé de mettre le stationnement gratuit pour les résidents et de mettre les deux premières heures gratuites pour les non-résidents afin de permettre le développement du commerce de proximité, et d'éviter que chaque commerce qui ferme se rouvre par un kebab.

Je serai également vigilant à ce que les logements sociaux soient réservés prioritairement aux Français. Je voudrais également vous dire que si la circulation est très mauvaise dans le secteur, c'est également dû au fait que les transports en commun sont mal ou peu utilisés, car ils ne sont pas suffisamment sécurisés. Le Front National, vous le savez, dénonce l'insécurité depuis sa création. De la même façon, je demanderai à ce que le secteur soit équipé de caméras et que l'on développe la police de proximité dans les quartiers.

Mes chers amis, j'ai terminé, j'ai dit ce que j'avais à dire. Je vous remercie.

Monsieur le Maire.- Merci, Monsieur Baumann.

M. PAYAN.- Monsieur le Sénateur Maire, Madame la Ministre, Madame la Sénatrice, Mesdames, Messieurs les Conseillers, Mesdames, Messieurs, les Marseillaises et les Marseillais des 4e et 5e arrondissements ont choisi leur Maire. Ils vous ont à nouveau choisi pour

gérer la Mairie des 4e et 5e arrondissements. Au nom de notre Groupe, je vous adresse toutes nos félicitations républicaines.

Monsieur le Maire, c'est dans une opposition claire, déterminée et républicaine que notre Groupe va s'inscrire. Guidés par l'intérêt général, par l'intérêt des habitants de nos quartiers, nous incarnerons une opposition constructive et vigilante.

Nous serons constructifs dans l'intérêt des Marseillaises et des Marseillais quand il s'agira de la construction ou de la réhabilitation d'équipements publics, de nos écoles, de nos crèches, et de logements abordables qui font cruellement défaut à nos quartiers.

Nous serons constructifs quand il s'agira de promouvoir l'image de nos arrondissements, l'initiative de ses habitants, sa vitalité culturelle et artistique.

Nous serons constructifs quand il s'agira de porter les grands projets s'ils sont concertés, s'ils sont partagés par la population, s'ils portent en eux les changements nécessaires de nos quartiers. Je pense à la requalification du Jarret, véritable saignée urbaine qui défigure et qui fracture nos arrondissements. Je pense à La Plaine qui pourrait être la plus belle place de Marseille si elle avait eu toute l'attention qu'elle mérite.

Nous serons vigilants quant aux modes de gouvernance sur l'attribution des places en crèche, de logements, d'emplois publics. Nous serons vigilants, Monsieur le Maire, sur la propreté de nos rues. C'est

vous et vos amis qui désormais... (*mouvements de salle, protestations.*)

C'est vous et vos amis qui désormais avez toutes les données, tous les leviers de l'action municipale et communautaire. C'est vous désormais qui serez responsables de nos rues, de la voirie, de la circulation... (*Brouhaha général.*)

Monsieur le Maire.- Désormais !

M. PAYAN.-... de la fiscalité, et de la... (*inaudible.*) À la fin de ce quatrième mandat en ayant tous les pouvoirs, c'est aux Marseillais que vous rendrez des comptes !

Monsieur le Maire, avant de conclure, permettez-moi de rendre hommage à Marie-Arlette Carlotti. Permettez-moi de louer son courage politique, de saluer la force de ses convictions, son attachement aux valeurs de progrès et de justice, et au-delà, de rendre hommage à son action au service des Français, notamment des plus fragiles, au sein du Gouvernement de la République.

Enfin, Monsieur le Maire, Monsieur Gilles, je sais l'amour que vous portez à ce secteur. Vous y avez consacré votre vie, celle d'homme, celle d'élu, celle de militant. Et parce que nous ne partageons pas le même idéal politique, la tradition républicaine voudrait que je me borne à vous féliciter de votre élection, mais permettez-moi, pour notre ville, pour ses habitants, à vous et à votre équipe de vous souhaiter bonne chance. (*Applaudissements.*)

Monsieur le Maire.- Merci, Monsieur Payan.

M. MEMOLI.- Monsieur le Maire, cher collègue, au nom du Groupe Marseille en avant 4/5 je voudrais vous féliciter et vous dire la satisfaction que nous éprouvons à vous voir Maire.

Vous dire également que votre liste d'élus aujourd'hui représente l'expérience, la modernité, l'action, la continuité et la proximité dans ce secteur.

Le Groupe Marseille en avant 4/5 est heureux de travailler au service des Marseillaises et des Marseillais avec vous pour votre quatrième mandat.

Oui, Monsieur le Maire, un quatrième mandat qui représente un record de loyauté, qui prouve que l'immobilisme n'a jamais été de votre côté, qui prouve que les Marseillaises et les Marseillais des 4e et 5e arrondissements ont préféré continuer et amplifier la force du changement.

Record qui prouve que les Marseillaises et les Marseillais ont préféré choisir un enfant du quartier qui a toujours respecté ses promesses.

Monsieur le Maire, la campagne a été rude, rien ne nous a été épargné. Mais nous n'avons jamais douté de la confiance que les Marseillaises et les Marseillais placeraient en vous.

Cette victoire (et quelle victoire !vous honore mais aussi nous engage.

Elle nous engage à travailler sans relâche durant ce mandat sur le terrain au service des Marseillaises et des Marseillais.

Elle nous engage à veiller, à améliorer sans cesse le cadre de vie de chacun.

Elle nous engage à ne laisser personne sur le bord du chemin, à être à l'écoute de tous les habitants des 4e et 5e arrondissements.

Nous savons, Monsieur le Maire, que tout cela sera fait durant ce mandat et c'est la raison pour laquelle nous sommes fiers d'être à vos côtés pour une durée de six ans minimum. (*Applaudissements.*)

Je vous remercie.

Monsieur le Maire.- Mesdames et Messieurs les Élus, nous allons procéder au vote du nombre des adjoints de notre Conseil.

Suivant les articles L.2122-7-2 et L.2511-25, il doit y avoir 30 % d'adjoints issus du Conseil, soit en ce qui nous concerne 9 adjoints (30 % de 33 élus), sachant que l'un des adjoints au Maire au moins devait être conseiller municipal, mais cela a changé, ce n'est plus obligatoire.

Par ailleurs, suivant l'article L.2122-2-1 un dépassement est possible pour désigner les adjoints de quartier à hauteur de 10 % maximum de l'effectif du Conseil, soit en ce qui nous concerne 3 nouveaux adjoints de quartier.

Je vous propose donc de fixer le nombre des adjoints à 9 et le nombre d'adjoints de quartier à 3. Je mets aux voix cette proposition à main levée.

Qui est pour ? 30 voix.

Qui est contre ? 3 voix.

Qui s'abstient ? Néant.

Cette délibération étant adoptée, le nombre des adjoints au Maire d'arrondissements est donc fixé à 12.

Nous allons procéder maintenant à l'élection de la liste des adjoints. Conformément à l'article L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, je rappelle que les adjoints au Maire, dans les Communes de 1 000 habitants et plus, sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un sur chacune des listes. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. Je demande donc aux listes représentées de fournir, si elles le souhaitent, une liste de candidats.

M. MEMOLI.- Monsieur le Maire, au nom du Groupe Marseille en avant 4/5 nous présentons une liste

M. PAYAN.- Monsieur le Maire, nous ne fournirons pas de liste.

M. BAUMANN.- Monsieur le Maire, nous ne fournirons pas de liste.

Monsieur le Maire.- Je vous propose donc de donner lecture de la liste remise, je profite pour demander au Secrétaire, Monsieur Ohanessian, et aux scrutateurs précédents de venir prendre place devant la tribune.

Voici la liste des candidats aux fonctions d'adjoints proposée par la liste Marseille en avant 4/5 :

- pour les adjoints d'arrondissements :
Philippe Mémoli, Martine-Claude Timsit, Maryse Aillaud, Jean-Claude Cinquegrana, Jacqueline Laurenzati, Anselme Dugain, Camille Minetti, Josépha Colin, Marcel Sportiello ;

- pour les adjoints de quartier : Lucette Alberto, Éric Giancarli, Arthur Ohanessian.

J'invite les conseillers à procéder à l'élection de la liste des adjoints au Maire d'arrondissements. Chacun d'entre vous devrait avoir devant lui une enveloppe ainsi que les bulletins de vote dont un bulletin blanc également.

À l'appel de votre nom par le Secrétaire, M. Arthur Ohanessian, vous viendrez déposer votre bulletin dans l'urne placée devant la tribune et vous signerez la liste d'émargement.

(M. Ohanessian procède à l'appel des conseillers.)

(Les conseillers procèdent au vote.)

(Mmes Prisco et Pustorino et M. David procèdent au dépouillement.)

Les scrutateurs et le Secrétaire ayant rejoint leur place, les résultats du premier tour sont les suivants :

- Votants : 33 dont une procuration.
- Suffrages exprimés : 33.
- Bulletins blancs ou nuls : 9.
- Majorité absolue : 17.
- Liste de Marseille en avant 4/5 : 24 voix.

La liste de Marseille en avant 4/5 ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont donc proclamés adjoints au Maire des 4e et 5e arrondissements les élus suivants : Philippe Mémoli, Martine-Claude Timsit, Maryse Aillaud, Jean-Claude Cinquegrana, Jacqueline Laurenzati, Anselme Dugain, Camille Minetti, Josépha Colin, Marcel Sportiello.

Sont proclamés conseillers de quartier les élus suivants : Lucette Alberto, Eric Giancarli, Arthur Ohanessian.

Je vais maintenant appeler à la tribune individuellement les adjoints pour la remise de leur écharpe tricolore. J'appellerai également individuellement les conseillers d'arrondissements,

hors conseillers municipaux qui l'ont déjà, pour la remise de l'écharpe bleu et blanc. Les arrêtés de délégations seront pris lundi, mais vous me permettez de vous communiquer déjà, à titre d'information et à l'appel de leur nom, leur délégation.

J'appelle le Premier Adjoint en charge de l'État civil, des Fêtes et Manifestations, et de l'Animation dans les quartiers, Monsieur Philippe Mémoli. (*Applaudissements.*)

Deuxième Adjointe en charge du Budget, des Finances, du Développement économique et de la Formation professionnelle, Martine Timsit. (*Applaudissements.*)

Adjointe aux Affaires sociales, au Logement, à la Solidarité et à la Lutte contre l'exclusion, Maryse Aillaud. (*Applaudissements.*)

Adjoint à l'Animation des Aînés et aux Relations avec le CCAS, Jean-Claude Cinquegrana. (*Applaudissements.*)

Adjointe à la Culture, à la Vie associative, et au CICA, Jacqueline Laurenzati. (*Applaudissements.*)

Adjoint à la Sécurité, à la Prévention de la délinquance, à la Tranquillité publique, à la Relation avec les Commerçants, les Artisans et les Professions libérales, Anselme Dugain. (*Applaudissements.*)

Adjointe aux Écoles, à la Petite enfance, aux crèches, et aux Droits des enfants, Camille Minetti. (*Applaudissements.*)

Adjointe à l'Action familiale et Droit des femmes, à l'Accueil des nouveaux arrivants, et à la promotion des 4e et 5e arrondissements, Josépha Colin.
(*Applaudissements.*)

Et notre adjoint aux Sports, Marcel Sportiello. (*Applaudissements.*)

Nous passons aux adjoints de quartier.

Adjointe des quartiers 5 Avenues, Chartreux, Chute Lavie, chargée des relations avec les Comités d'intérêt de quartier, Lucette Alberto.
(*Applaudissements.*)

Adjoint des quartiers Blancarde-Saint-Pierre, chargé des Espaces verts, Écologie urbaine, Éclairage public, et Protection des animaux, Éric Giancarli.
(*Applaudissements.*)

Adjoint des quartiers Camas - Conception - Baille, chargé des Emplacements, des Marchés, des Édifices culturels, des Anciens combattants et Affaires militaires, et de la Citoyenneté, Arthur Ohanessian.
(*Applaudissements.*)

Je vais maintenant appeler les conseillers d'arrondissements élus à la Communauté urbaine qui ont délégation en Mairie de secteur.

Délégué aux relations avec la Communauté urbaine en charge dans Marseille Provence Métropole de la Circulation, du Stationnement et de la V

oirie, M. Albert Lapeyre. (*Applaudissements.*)

Élue également à la Communauté urbaine en charge dans notre Mairie de secteur de la Francophonie et des Affaires européennes, Christiane Paul. *(Applaudissements.)*

Élu à la Communauté urbaine en charge dans notre Mairie de secteur des Relations avec la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole pour les Transports, M. Albert Guigui. *(Applaudissements.)*

Élue à la Communauté urbaine avec, en Mairie de secteur, la charge du Suivi du projet de l'intergénération, Josette Ventre. *(Applaudissements.)*

J'appelle également les conseillers d'arrondissements non conseillers municipaux pour leur remettre également l'écharpe : Roselyne Audan ; Jean David ; Christophe Madrolle ; Isabelle Pasquet, Madame la Sénatrice ; et Muriel Prisco. *(Applaudissements.)*

Mesdames et Messieurs, merci à toutes et à tous. J'invite tous les conseillers à rester en séance pour la signature du procès-verbal qui va avoir lieu ici. L'installation de notre Conseil d'arrondissements est donc terminée. Je remercie l'ensemble des services de notre Mairie de secteur qui l'a organisée, notamment le service de l'Administration générale et du Secrétariat du Conseil d'arrondissements, au travers Gisèle Nicolas, Sabrina Koffi, Nathalie Elmo et Dominique Maurin. *(Applaudissements.)*

Pour tous nos amis, vous pouvez vous diriger dans la cour où un apéritif vous sera servi.

M. GUIGUI.- Je crois que notre benjamin, Arthur Ohanessian, a quelque chose à vous dire.

M. OHANESSIAN.- Monsieur le Maire, toute l'équipe s'est cotisée, nous vous avons acheté un petit cadeau. Félicitations et bravo ! Merci encore.

(M. Ohanessian remet le cadeau. Applaudissements.)

Monsieur le Maire.- Mesdames et Messieurs les Élus, si vous voulez venir signer, ensuite nous allons rejoindre les autres pour boire le verre de l'amitié avec vous.

(La séance est levée à 11 heures 25.)